



Québec, le 20 mai 2020

Madame Dominique Bohbot, coprésidente
Madame Julie Coderre, coprésidente
Association canadienne de l'enseignement coopératif-Québec

Mesdames,

C'est avec grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre correspondance du 23 avril dernier adressée au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, au sujet de l'annulation des possibilités de stages dans la fonction publique.

Je reconnais l'importance, pour les étudiants et pour leur établissement d'enseignement, de pouvoir compter sur la réalisation de stages favorisant l'atteinte d'objectifs pédagogiques élevés.

À cet égard, je vous informe que la mesure consistant à suspendre la réalisation de stages dans la fonction publique a récemment été levée par le Conseil du trésor. Cette mesure s'inscrivait dans le cadre de mesures de contrôle des dépenses et d'un gel de recrutement adoptées le 1^{er} avril par le Conseil du trésor pour assurer une gestion rigoureuse et responsable des finances publiques en période de pandémie de la COVID-19.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Mesdames, mes salutations distinguées.

Le sous-ministre adjoint à la gouvernance des technologies,
des infrastructures et des ressources et dirigeant réseau de l'information,

Sylvain Périgny